



Les Nouvelles

Volume 15 — numéro 36 – 5 juin 2014

Assemblée générale de COMACO

Une date à mettre à votre agenda avant votre départ en vacances, celle de notre assemblée générale qui aura lieu le 24 septembre 2014 à 9 h, au Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-gens situé au 5675, rue Lafond **Nouveau budget : Quelques sons de cloche...**

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQACA), dans son communiqué du 5 juin, déplore que le communautaire ne soit pas pris en considération dans le budget Leitão et que le gouvernement Couillard jette aux oubliettes les 162 millions promis par le gouvernement précédent. Alors que le ministre Leitão soutient que tous les Québécois doivent faire leur part, le RQACA rappelle que les organismes font déjà leur large part depuis plusieurs années en raison du sous-financement et des demandes croissantes. Avec un manque à gagner de 320 millions pour combler l'ensemble des besoins dans tous les secteurs d'activité dans lesquels œuvrent les organismes, le RQACA croit plutôt que c'est au gouvernement de faire un effort. On déplore également les mesures d'austérité qui ne feront qu'agrandir l'écart entre les riches et les pauvres. Le RQACA déposait en mai dernier un mémoire reprenant les [19 solutions fiscales](#) proposées par la Coalition opposée à la tarification et à privatisation des services publics.

« Un budget qui va faire mal » titrait Guillaume Bourgault-Côté dans un [article publié sur le site internet du Devoir](#) publié le 4 juin 2014. C'est l'équilibre budgétaire qui est visé pour 2015-2016, avec un déficit qui s'établira à 3,1 milliards pour 2013-2014. La mesure phare du budget est le gel global des effectifs dans les secteurs publics et parapublics. Les secteurs de la santé et de l'éducation seront durement touchés. Selon l'auteur, la croissance naturelle des réseaux (ce qu'il faudrait pour maintenir le panier de service actuel en prenant compte l'indice de la démographie) pour la santé est de 3,9%. Québec n'en ajoutera que 3.

Éric Larouche, dans son [article paru sur le site web Ici Radio-Canada.ca](#), le 4 juin 2014, classe les aînés parmi les gagnants de ce premier budget du gouvernement Couillard. Un crédit d'impôt de 20% sera accordé aux aînés de 70 ans à concurrence de 200\$ pour les activités physiques, culturelles et récréatives. Ce crédit sera accordé à condition que ces activités (natation, quilles, tricot, chorale, etc.) soient pratiquées durant au moins huit semaines consécutives. Autre condition pour être admissible, avoir un revenu inférieur à 40 000\$. Cette mesure coûtera 5 millions de dollars et profitera à environ 300 000 aînés.

Pour nourrir votre réflexion, vous pouvez lire le [Communiqué de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire](#), le communiqué de la TROVEP, et de la Coalition opposée à la tarification et à privatisation des services publics en *pièces jointes*.

L'argent des aînés et les jeux de hasard

Un rapport de l'Institut national de santé publique du Québec publié en janvier 2014 explore les caractéristiques des joueurs aînés reçus en traitement ainsi que la prévention s'adressant aux aînés. On y énonce plusieurs facteurs de risque, dont le passage à la retraite, l'abondance de temps libre, la diminution du réseau social, l'absence de raison d'être, etc. Comme les aînés sont souvent réticents à chercher de l'aide, on y trouve les savoir-faire spécifiques et les ajustements apportés par les intervenants dans leurs traitements. L'étude propose des outils pour aider le dépistage de ce phénomène tabou chez les aînés. Plusieurs plans d'interventions y sont présentés. Il est possible de consulter en ligne une version pdf de ce rapport intitulé : [Les jeux de hasard et d'argent et les aînés : perspectives des intervenants sur les risques, les impacts et la prévention](#).

Projet pictogramme

Ce projet consiste en la distribution de pictogrammes dans des résidences accueillant des aînés, afin d'aider les services d'urgences à intervenir plus efficacement. Cet été, les résidences pour aînés de la région de Repentigny, Charlemagne et l'Épiphanie, recevront des pictogrammes qui seront apposés sur les portes des résidents afin d'identifier les personnes ayant une déficience visuelle, auditive ou physique. La distribution sera faite par les pompiers et les policiers. Ce projet a vu le jour grâce à l'association de plusieurs organismes de Lanaudière. Un projet inspirant, et peut être encore plus pertinent auprès des aînés résidant à domicile...

Suggestion lecture

Diane-Gabrielle Tremblay publiait en avril dernier une nouvelle édition de son livre intitulé *Management de la retraite, de l'emploi et des temps sociaux*. Le livre dresse le portrait des aspirations de fin de carrière et de retraite des travailleurs. Les modèles de politiques et de programmes de fin de carrière de quelques pays y sont examinés, tels

que ceux du Japon, de la Norvège, des États-Unis et de la France. Une réflexion sur la prise de retraite et une vie active.

Nouvelles des membres et partenaires

La **Société Alzheimer de Montréal** propose une conférence sur les changements qu'entraîne la maladie sur le rituel des repas. Les différents changements ainsi que l'adaptation nécessaire chez les personnes atteintes pour vivre l'heure des repas de façon agréable et préserver leur autonomie. La conférence aura lieu en français le 26 juin 2014 à 14 h. suivez le [lien](#) pour vous inscrire.

En collaboration avec l'Appui Montréal, le **Centre de jour alternatif Évasion** offre maintenant plus de 60 heures hebdomadaires à de proches aidants à faible revenu. L'offre s'adresse aux familles vivant avec un proche en perte d'autonomie, atteint d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentes. Pour plus de détails, consultez le communiqué en **pièce jointe**.

Maryse Crisafulli, ergothérapeute et étudiante au **CSSS Cavendish**, est à la recherche de bénévoles afin de valider un guide destiné aux bénévoles qui offrent des services en accompagnement-transport. Les deux bénévoles recherchés doivent pouvoir lire le français et répondre à ses questions par téléphone. La durée de l'entrevue téléphonique est d'environ 30 minutes. Les bénévoles intéressés peuvent contacter Maryse Crisafulli au 514-776-0546, poste 50514.

Version imprimable ci-jointe.